

Fonds de concours de l'Agglo pour les petites communes

La Communauté de l'Agglomération du Bassin de Brive compte 49 communes dont 42 de moins de 3000 habitants. Afin de garantir un niveau d'investissement sur l'ensemble du territoire communautaire, la CABB a décidé de mettre en place un fonds de concours à destination des communes de moins de 3000 habitants. Cette démarche de solidarité financière à destination des communes s'inscrit dans une logique de pacte financier et fiscal de solidarité tel que prévu au Code Général des Impôts.

Ce fonds de concours sera à destination des investissements pouvant porter sur la voirie, les aménagements publics, les bâtiments et équipements publics ou encore l'eau pluviale pour la période de 2015 à 2020 ! Chaque année, la CABB pourra revoir les critères au regard des contraintes budgétaires de la collectivité. L'aide portera sur un projet par an à hauteur de 50 % H.T. de l'investissement, sans dépasser 20 € par habitant.

Lors du Conseil Communautaire du lundi 09 mars 2015, la Commune de Jugeals-Nazareth a apporté son soutien à ce dispositif, en attirant l'attention sur le besoin de prendre en compte le niveau économique des communes concernées, par un traitement équitable de l'Agglo le plus juste possible dans l'esprit communautaire pour les communes à faibles impacts économiques.

En complément de ce dispositif, un fonds de Concours, dit «Aménagement du Territoire» ouvert à l'ensemble des 49 Communes de l'Agglo pour accompagner des projets structurants pour notre territoire, va être lancé !

Ces deux dispositifs ne pourront être cumulables sur une même opération !

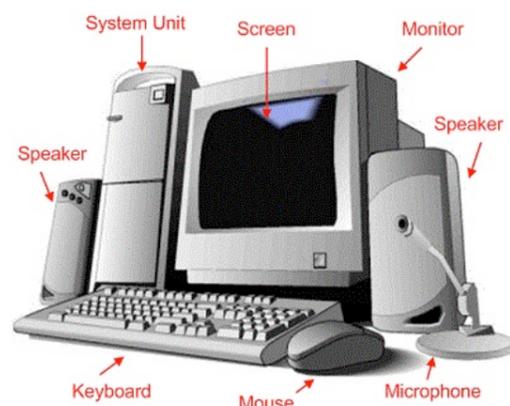
Dans le cadre du projet de réhabilitation de la Salle Polyvalente Jean MOULIN, notre commune a transmis au Président de l'Agglo de Brive, une demande d'aide financière éligible au fonds de concours «Aménagement du Territoire» en complément des subventions qui seront attribuées par l'Etat et le Conseil Général.

Rappel a été fait, durant le Conseil Communautaire, que ces aides aux petites communes étaient nécessaires mais ne gommeraient pas le retard pris en termes d'aménagement du territoire et la baisse des dotations de l'état.

Philippe TILLET
Conseiller Communautaire
1erAdjoint

Un projet d'initiation à l'informatique...

Qu'est-ce qu'une unité centrale ? Une souris ? Un traitement de texte ? Un moteur de recherche ? Autant de questions qui restent sans réponse pour encore beaucoup d'entre nous... Aujourd'hui, l'informatique est partout, aussi bien dans la vie professionnelle que dans la vie courante ou les loisirs. Le comité des fêtes de Jugeals-Nazareth, épaulé par l'équipe municipale, a le projet d'un club d'initiation à l'informatique. Vous avez quelques notions ou bien vous êtes complètement novice ? Vous voudriez vous initier à l'informatique en général ou bien aborder un thème en particulier, ce club et son animateur répondra à toutes vos questions...



Afin que ce projet se concrétise, nous avons besoin de savoir combien d'entre vous seraient intéressés et quelles sont vos attentes. Pour cela, merci de bien vouloir contacter M. Didier Michot au 05 55 85 98 28. Nous vous tiendrons au courant de l'évolution de ce projet dans les prochains bulletins municipaux.

www.jugeals-nazareth.fr

Le périscolaire : tous ensemble pour les enfants

1 La fréquentation du périscolaire (de janvier à mars 2015).

	janvier	février	Mars	Moyenne*	Nombre enfants scolarisés
Groupe 1 ¹	21	18	18	19	31
Groupe 2 ²	20	18	17	18	33
Groupe 3 ³	11	10	11	11	15
Groupe 4 ⁴	13	17	15	15	25
TOTAUX	65	63	61	63	104
Pourcentage	63%	61%	59%	61%	

- ¹ Groupe 1 Petite et Moyenne sections
² Groupe 2 Grande section et CP
³ Groupe 3 CE1 et CE2
⁴ Groupe 4 CM1 et CM2

*La moyenne de fréquentation de ce trimestre est sensiblement plus basse qu'au 1^{er} trimestre peut-être due aux différentes absences des enfants suite à un épisode grippal.

2 La formation :

L'engagement municipal est de proposer aux enfants bien plus que de la garderie. L'ensemble du personnel municipal, convaincu et volontaire, suit durant les vacances scolaires des formations adaptées. Cela leur permet de dispenser des activités diversifiées aux enfants et d'éventuellement les initier à de nouvelles pratiques. Voici quelques formations suivies : Arts Plastiques, Théâtre, Eveil à la musique.

Néanmoins notre personnel peut se retrouver avec un nombre important d'enfants (comme vous pouvez le voir sur le tableau ci-dessus) et ne pas pouvoir mener l'activité prévue avec les enfants. Par ailleurs pour éviter ce cas de figure avec les intervenants (Dessin et Musique actuellement) les groupes sont divisés en 2 pour éviter à l'intervenant d'avoir plus de 10 à 12 enfants en même temps.

Notre personnel municipal fait son maximum pour pouvoir proposer aux enfants plus qu'un simple encadrement. Néanmoins le fait que ce soit la fin de la journée favorise plus l'excitation des enfants (plus fatigués donc plus dissipés ce qui est normal) que le calme, ils préfèrent à ce moment-là être dehors pour se défouler. Voilà pourquoi ce choix peut être occasionnellement fait.



Activité dessin animé par un intervenant extérieur.



Activité déco de Pâques animée par Christine, personnel communal.

3 L'équilibre financier et humain :

Nous essayons de densifier le Périscolaire avec la venue d'intervenants. Pour se faire nous consacrons un budget et du temps afin de pouvoir trouver les personnes adaptées qui peuvent faire découvrir à nos enfants de nouvelles disciplines. Effectivement, nous ne pouvons pas proposer ces activités-là à tous les groupes toutes les semaines toute l'année. Nous nous attachons à permettre à chaque enfant, quel que soit son âge et sa classe, d'avoir au moins une fois un cycle dispensé par un professionnel recruté.

Merci de votre participation à ces activités car, comme vous le savez, leur réussite passent par notre collaboration.

Emmanuel MAZAUDOUX
Adjoint des Affaires Scolaires